

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00305

Numéro SIREN : 309 257 178

Nom ou dénomination : DEVAUD

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2020 sous le numéro de dépôt 844

EXTRAIT

1

DEVAUD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 700.000 euros
Siège social : ZA Acti-Est
Parc Eco 85
85000 – LA ROCHE SUR YON
309 257 178 R.C.S. LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION Proposition d'affectation du résultat

Du rapport de gestion établi par la présidente à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2019, devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, il a été extrait ce qui suit et qui est littéralement rapporté ci-après :

le résultat de l'exercice est un bénéfice qui s'élève à 416.770,82 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- à titre de dividende, à hauteur de 212,62 € par action,
soit297.668,00 €

- le solde, au poste « autres réserves »,
soit119.102,82 €

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

Du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2019 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, il a été extrait ce qui suit et qui est littéralement rapporté ci-après :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 416.770,82 € de la manière suivante :

m.

- à titre de dividende, à hauteur de 212,62 € par action,
soit297.668,00 €

- le solde, au poste « autres réserves »,
soit119.102,82 €

Les dividendes sont payables à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que :

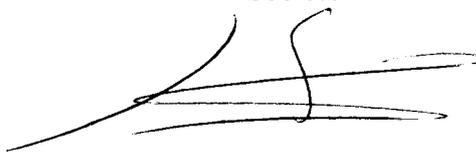
- la distribution de dividendes est éligible mais n'ouvre pas droit à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI.

- les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Dividendes distribués au titre de l'exercice clos le	Dividende	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Abattement de 40 %
31 décembre 2015	500.010,00 €	500.010,00 €	Néant	Néant
31 décembre 2016	595.700,00 €	595.700,00 €	Néant	Néant
31 décembre 2017	53.116,00 €	53.116,00 €	Néant	Néant

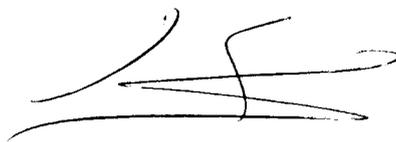
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extrait certifié conforme
La Présidente
Société FIDEGE**



DEVAUD

ZA ACTI EST
PARC ECO 85
85000 LA ROCHE SUR YON

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 551	6 899	18 652	790	17 862	NS
	Fonds commercial (1)	1 653 383		1 653 383	1 653 383		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	781 653	600 740	180 913	214 027	-33 115	-15.47
	Autres immobilisations corporelles	2 861 926	1 549 893	1 312 033	1 055 356	256 677	24.32
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	320		320	320			
Prêts							
Autres immobilisations financières	75		75	30	45	150.00	
Total II	5 322 907	2 157 532	3 165 375	2 923 906	241 468	8.26	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	8 526		8 526	8 357	169	2.02
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	268 757		268 757	244 865	23 891	9.76
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 378 918	27 519	2 351 399	2 137 387	214 011	10.01
	Autres créances	1 447 600		1 447 600	919 674	527 926	57.40
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	8 361	4 406	3 954	6 332	-2 378	-37.55	
Disponibilités	3 355		3 355	327 635	-324 279	-98.98	
Charges constatées d'avance (3)	1 758		1 758	7 825	-6 067	-77.53	
Total III	4 117 275	31 926	4 085 349	3 652 076	433 273	11.86	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 440 182	2 189 458	7 250 724	6 575 983	674 741	10.26	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

687 126

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 700 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	700 000		700 000			
	Réserves						
	Réserve légale	70 000		70 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	789 512		644 509		145 003	22.50
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	416 771		198 119		218 652	110.36
	Subventions d'investissement	17 345		3 381		13 965	413.06
	Provisions réglementées	617 819		638 549		-20 731	-3.25
Total I	2 611 446		2 254 558		356 889	15.83	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	656 804		656 804			
	Total III	656 804		656 804			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	818 700		623 101		195 598	31.39
	Concours bancaires courants	254 195				254 195	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 107 732		2 137 545		-29 813	-1.39	
Dettes fiscales et sociales	795 533		893 629		-98 096	-10.98	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	6 314		10 346		-4 032	-38.97	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	3 982 473		3 664 621		317 853	8.67
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 250 724		6 575 983		674 741	10.26

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 419 877 3 270 918

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	29 308 233		29 308 233	28 063 596		1 244 637	4.44
Production vendue de biens	354		354	1 963		-1 609	-81.95
Production vendue de services	66 031		66 031	66 790		-759	-1.14
Chiffre d'affaires NET	29 374 618		29 374 618	28 132 350		1 242 268	4.42
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 706	17 672		-14 966	-84.69
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			163 657	158 105		5 552	3.51
Autres produits			24 808	7 463		17 345	232.40
Total des Produits d'exploitation (I)			29 565 788	28 315 589		1 250 199	4.42
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			21 126 463	19 961 986		1 164 477	5.83
Variation de stock (marchandises)			-23 891	-18 321		-5 570	-30.40
Achats de matières premières et autres approvisionnements			578 991	532 789		46 202	8.67
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-169	8 899		-9 068	-101.90
Autres achats et charges externes *			3 067 797	2 763 153		304 643	11.03
Impôts, taxes et versements assimilés			265 165	269 949		-4 785	-1.77
Salaires et traitements			2 603 652	2 584 328		19 324	0.75
Charges sociales			941 707	952 525		-10 818	-1.14
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			254 465	254 616		-152	-0.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 253	8 781		14 472	164.82
Dotations aux provisions							
Autres charges			159 054	27 418		131 637	480.12
Total des Charges d'exploitation (II)			28 996 486	27 346 123		1 650 363	6.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			569 303	969 467		-400 164	-41.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		9		5	4	78.43
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 976		9 019		-3 043	-33.74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 187		-1 187	-100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		5 985		10 210	-4 225	-41.38
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 378			2 378	
Intérêts et charges assimilées (4)		9 190		13 092	-3 902	-29.80
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		11 568		13 092	-1 524	-11.64
2. Résultat financier (V-VI)		-5 583		-2 882	-2 701	-93.73
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		563 720		966 585	-402 865	-41.68
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		102		102		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		53 284		1 365	51 919	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		125 713		94 620	31 094	32.86
Total VII		179 098		96 086	83 012	86.39
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		22 082		7 547	14 535	192.58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		59 876			59 876	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		104 982		577 736	-472 754	-81.83
Total VIII		186 940		585 284	-398 343	-68.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-7 842		-489 198	481 356	98.40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		53 753		102 969	-49 216	-47.80
Impôts sur les bénéfices (X)		85 354		176 299	-90 945	-51.59
Total des produits (I+III+V+VII)		29 750 872		28 421 886	1 328 986	4.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		29 334 101		28 223 767	1 110 334	3.93
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		416 771		198 119	218 652	110.36

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 621 8 683

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 250 723.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 29 374 618.04 Euros et dégageant un bénéfice de 416 770.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis le 1er janvier 2018, la société paie deux types de redevances de marques à la société « Etablissements Le Saint - Fruits et légumes ». La première redevance concerne une redevance relative à l'image Le Saint, l'utilisation d'un logo et l'exploitation du terme « Réseau Le Saint ». La seconde redevance concerne l'utilisation de marques relatives à des familles de produits.

Les montants sont présents dans les « autres charges » pour un total de 143 000 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations générales complémentaires

Contrôle fiscal

Un contrôle fiscal a été diligenté au cours des exercices précédents. En désaccord avec l'Administration, nous sommes toujours en procédure.

A la suite d'un contrôle fiscal relatif aux exercices clos entre le 01/01/2012 et le 31/12/2012, un avis de mise en recouvrement a été reçu le 16/01/2017 suite à la notification de l'avis de la commission du 10 février 2016 pour un montant de 188 663 €. Cette somme a été décaissée le 20 février 2017.

A la suite d'un contrôle fiscal relatif aux exercices clos entre le 01/01/2013 et le 31/12/2015, un avis de recouvrement a été reçu le 17/07/2018 suite à la notification de l'avis de la commission du 30 octobre 2017 pour un montant de 469 401 €. Cette somme a été décaissée le 29 novembre 2018.

Ces montants font l'objet d'une contestation auprès de l'administration fiscale et par conséquent ont été provisionnés dans le compte 151100 "provision pour litiges" depuis le 31 décembre 2017.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 119 098 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 119 098 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	119 098
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	119 098

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 657 994		20 940
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	774 024		7 629
Installations générales agencements aménagements divers	433 766		
Matériel de transport	1 965 039		504 813
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	97 082		22 382
TOTAL	3 269 911		534 824
Autres titres immobilisés	320		
Prêts, autres immobilisations financières	30		45
TOTAL	350		45
TOTAL GENERAL	4 928 254		555 809

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 678 934	1 678 934
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			781 653	781 653
Installations générales agencements aménagements divers			433 766	433 766
Matériel de transport		159 389	2 310 464	2 310 464
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 768	117 696	117 696
TOTAL		161 156	3 643 578	3 643 578
Autres titres immobilisés			320	320
Prêts, autres immobilisations financières			75	75
TOTAL			395	395
TOTAL GENERAL		161 156	5 322 907	5 322 907

La méthode d'évaluation des immobilisations est la suivante :

- Application du règlement CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06 :

La méthode retenue est la méthode prospective. La démarche a été organisée en collaboration avec les services internes de l'entreprise.

L'approche par composants, définis par le règlement CRC 2002-10 comme des dépenses de première catégorie, touche les immobilisations suivantes :

- les constructions des bâtiments, à savoir les halls de stockage, les zones d'expédition et les zones d'extension des bureaux.

Les installations spécialisées des chambres froides ne font pas l'objet de cette approche. Egalement, si l'écart constaté entre la dotation d'amortissement économique et la dotation d'amortissement selon la durée d'usage n'est pas significative, l'approche par composants n'est pas appliquée.

Les contrats de crédits baux et de locations financières ne sont pas concernés, dans les comptes sociaux, par cette réforme.

Les données d'utilisation des immobilisations ont été retenues par l'entreprise en fonction de la connaissance des données historiques, de l'état d'entretien des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

immobilisations et de la politique d'investissement de l'entreprise.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 821	3 079		6 899
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	559 996	40 744		600 740
Installations générales agencements aménagements divers	263 841	31 750		295 591
Matériel de transport	1 107 617	167 962	99 513	1 176 066
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 074	10 930	1 768	78 236
TOTAL	2 000 528	251 386	101 281	2 150 633
TOTAL GENERAL	2 004 348	254 465	101 281	2 157 532

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 079			1 706	520
Instal.techniques matériel outillage indus.	40 744			2 168	34 384
Instal.générales agenc.aménag.divers	31 750			8 154	15 168
Matériel de transport	167 962			89 643	73 148
Matériel de bureau informatique mobilier	10 930			3 312	2 494
TOTAL	251 386			103 277	125 193
TOTAL GENERAL	254 465			104 982	125 713

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	638 549	104 982	125 713		617 819
TOTAL	638 549	104 982	125 713		617 819

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	656 804				656 804
TOTAL	656 804				656 804

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	26 174	23 253	21 909		27 519
Autres provisions pour dépréciation	2 028	2 378			4 406
TOTAL	28 203	25 631	21 909		31 926
TOTAL GENERAL	1 323 556	130 614	147 622		1 306 548
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		23 253	21 909		
financières		2 378			
exceptionnelles		104 982	125 713		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	75		75
Clients douteux ou litigieux	29 062	-0	29 062
Autres créances clients	2 349 856	2 349 856	
Personnel et comptes rattachés	2 100	2 100	
Impôts sur les bénéfices	658 064		658 064
Taxe sur la valeur ajoutée	243 890	243 890	
Divers état et autres collectivités publiques	60 843	60 843	
Groupe et associés	404 160	404 160	
Débiteurs divers	78 543	78 543	
Charges constatées d'avance	1 758	1 758	
TOTAL	3 828 351	3 141 150	687 201

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	254 775	254 775		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	818 120	255 524	516 493	46 103
Fournisseurs et comptes rattachés	2 107 732	2 107 732		
Personnel et comptes rattachés	428 984	428 984		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	251 050	251 050		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 254	8 254		
Autres impôts taxes et assimilés	107 244	107 244		
Autres dettes	6 314	6 314		
TOTAL	3 982 473	3 419 877	516 493	46 103
Emprunts souscrits en cours d'exercice	440 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	244 202			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	500.0000	1 400			1 400

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Fonds DEVAUD de base	284 851			284 851
Fonds JARDINS DE L'OUEST	780 000			780 000
Fonds Fontenay			15 036	15 036
Mali fusion DEVAUD FONTENAY			182 108	182 108
Mali fusion DEVAUD LA ROCHE			6 568	6 568
Fonds FL85/CALATAYUD			124 820	124 820
Fonds DORIE & FILS	260 000			260 000
Total	1 324 851		328 532	1 653 383

En application des dispositions du règlement de l'ANC n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ces fonds de commerce puisque la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	25 551	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	UsageUtilisation 3-20ans/8-25 ans
Installations techniques	Linéaire	2-8 ans/8-15 ans
Matériel et outillages	Linéaire	3-5 ans/ 3-7 ans
Matériel de transport	Linéaire	2-5 ans/3-10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3-5 ans/5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans / 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières consommables sont évaluées selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Quant aux marchandises, elles ont été évaluées au coût d'acquisition de chaque lot selon la méthode du premier entré, premier sorti (méthode FIFO).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 435
Autres créances	135 451
Total	152 885

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	580
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 607
Dettes fiscales et sociales	467 909
Total	653 096

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 758
Total	1 758

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	54 054		
Autres créances		404 160	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	484 683	81 488	

Subventions d'équipement

La société DEVAUD a affecté une quote part de subvention au compte de résultat d'un montant de 2 035 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de produits résiduels	354
Prestations de services	27 045
Ventes de marchandises	29 308 233
Produits des activités annexes	38 986
Total	29 374 618

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes FRANCE	29 374 618
Total	29 374 618

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Agents de maîtrise et techniciens	14
Employés	35
Ouvriers	26
Total	88

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	11 568	5 985
Dont entreprises liées		5 621

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 080 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 080 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	818 120
Total	818 120

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 12/05/2009 SOCIETE GENERALE
Montant initial de cette garantie : 400 000
Montant restant dû en capital : 26 540
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/06/2019
Nature de la sûreté réelle : Nantissement fonds de commerce

Emprunt du : 07/04/2015 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 122 200
Montant restant dû en capital : 33 427
Date de fin d'échéance de la garantie : 06/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 10/04/2015 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 122 200
Montant restant dû en capital : 33 427
Date de fin d'échéance de la garantie : 09/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 10/04/2015 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 122 200
Montant restant dû en capital : 33 427
Date de fin d'échéance de la garantie : 09/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 04/05/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 128 400
Montant restant dû en capital : 88 563
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/05/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 04/05/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 128 400
Montant restant dû en capital : 88 563

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Date de fin d'échéance de la garantie : 03/05/2022
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 03/04/2017 IVECO CAPITAL
 Montant initial de cette garantie : 66 550
 Montant restant dû en capital : 44 878
 Date de fin d'échéance de la garantie : 03/04/2022
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 03/04/2017 IVECO CAPITAL
 Montant initial de cette garantie : 66 550
 Montant restant dû en capital : 44 878
 Date de fin d'échéance de la garantie : 03/04/2022
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 01/06/18 IVECO CAPITAL
 Montant initial de cette garantie : 76 300
 Montant restant dû en capital : 67 623
 Date de fin d'échéance de la garantie : 24/05/2023
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 24/09/18 IVECO CAPITAL
 Montant initial de cette garantie : 71 800
 Montant restant dû en capital : 68 307
 Date de fin d'échéance de la garantie : 24/09/2023
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 17/12/18 SCANIA FINANCE
 Montant initial de cette garantie : 146 200
 Montant restant dû en capital : 144 244
 Date de fin d'échéance de la garantie : 30/11/2024
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 17/12/18 SCANIA FINANCE
 Montant initial de cette garantie : 146 200
 Montant restant dû en capital : 144 244
 Date de fin d'échéance de la garantie : 30/11/2024
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		302 357
Autres engagements donnés :		14 674
Locations longue durée - 1 an	6 868	
Locations longue durée 1 à 5 ans	7 806	
Total (1)		317 031

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Avals cautions accordés	26 541
Total	26 541

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : EMPRUNT SOCIETE GENERALE
 Nom des personnes ayant donné leur caution : FIDEGE
 Montant initial de la caution : 400 000
 Montant restant dû de la caution : 26 541

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
 Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
 Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	4 233
60 à 64 ans	1 à 5 ans	13 903
55 à 59 ans	6 à 10 ans	75 145
45 à 54 ans	11 à 20 ans	115 424
35 à 44 ans	21 à 30 ans	80 691
moins de 35 ans	plus de 30 ans	12 961
Engagement total		302 357

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge légal de 60-67 ans
- taux d'augmentation annuelle des salaires : 1 %
- turn over faible
- taux moyen des charges sociales : 42 %
- taux d'actualisation retenu : 1.57 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite			302 357
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	140 593
- participation des salariés	53 753
Autres :	
- Contribution Sociale de solidarité	16 590
Total des allègements	210 936

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FIDEGE	SARL	300 000	160 rue Roberto Cabanas 29490 GUIPAVAS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Rentrées sur créances amorties	102	771400
- Cession mobilière	51 248	775200
- Quote part subvention	2 035	777000
- Reprise amortissement dérogatoire	125 713	687250
Total	179 098	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	14	671200
- Pénalités amendes déductibles	3 046	671250
- Indemnités licenciement	19 022	671410
- VNC Immobilisations corporelles	59 876	675200
- Dotation amortissements dérogatoires	104 982	687250
Total	186 940	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Indemnités prévoyance	18 274
Remboursements de formation	11 252
Remboursements frais divers	27 324
Remboursements assurance	2 077
Dons en nature	27 951
Dégrèvement TIPP	51 960
Avantages en nature	2 910
Total	141 748

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Quantité	Désignation	Montant
960	NATIXIS	3 954
	Total	3 954

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Participation des salariés

Nature	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices	53 753



CABINET
PICAUVET - LE DAIN

SAS DEVAUD
ZA Acti Est
Parc Eco 85
85000 LA ROCHE SUR YON

**SOCIETE
D'EXPERTISE
COMPTABLE ET DE
COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

**Patrick LE DAIN
Patrick PICAUVET**

Experts comptables
Commissaires aux comptes

QUIMPERLE
15 rue Eric Tabarly - B.P.329
29391 Quimperlé Cedex
Tél. 02 98 39 07 50
Fax 02 98 39 22 64

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DEVAUD relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » et « Informations générales complémentaires » de l'annexe des comptes annuels.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Quimperlé, le 10 juin 2019

Pour le CABINET PICAUVET LE DAIN
Commissaire aux Comptes
Patrick PICAUVET



SAS DEVAUD

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 551	6 899	18 652	790	17 862	NS
	Fonds commercial (1)	1 653 383		1 653 383	1 653 383		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	781 653	600 740	180 913	214 027	-33 115	-15.47
	Autres immobilisations corporelles	2 861 926	1 549 893	1 312 033	1 055 356	256 677	24.32
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	320		320	320			
Prêts							
Autres immobilisations financières	75		75	30	45	150.00	
Total II	5 322 907	2 157 532	3 165 375	2 923 906	241 468	8.26	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	8 526		8 526	8 357	169	2.02
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	268 757		268 757	244 865	23 891	9.76
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 378 918	27 519	2 351 399	2 137 387	214 011	10.01
	Autres créances	1 447 600		1 447 600	919 674	527 926	57.40
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	8 361	4 406	3 954	6 332	-2 378	-37.55	
Disponibilités	3 355		3 355	327 635	-324 279	-98.98	
Charges constatées d'avance (3)	1 758		1 758	7 825	-6 067	-77.53	
Total III	4 117 275	31 926	4 085 349	3 652 076	433 273	11.86	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 440 182	2 189 458	7 250 724	6 575 983	674 741	9.26	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 700 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	700 000	700 000		
	Réserves				
	Réserve légale	70 000	70 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	789 512	644 509	145 003	22.50
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	416 771	198 119	218 652	110.36
	Subventions d'investissement	17 345	3 381	13 965	413.06
	Provisions réglementées	617 819	638 549	-20 731	-3.25
Total I	2 611 446	2 254 558	356 889	15.83	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	656 804	656 804		
	Total III	656 804	656 804		
	DETTES (1)				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	818 700	623 101	195 598	31.39
	Concours bancaires courants	254 195		254 195	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 107 732	2 137 545	-29 813	-1.39
	Dettes fiscales et sociales	795 533	893 629	-98 096	-10.98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	6 314	10 346	-4 032	-38.97	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 982 473	3 664 621	317 853	8.67
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 250 724	6 575 983	674 741	10.26

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 419 877 3 270 918

PICAVET - LE BLOU
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
QUIMPERLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	29 308 233		29 308 233	28 063 596		1 244 637	4.44
Production vendue de biens	354		354	1 963		-1 609	-81.95
Production vendue de services	66 031		66 031	66 790		-759	-1.14
Chiffre d'affaires NET	29 374 618		29 374 618	28 132 350		1 242 268	4.42
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 706	17 672		-14 966	-84.69
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			163 657	158 105		5 552	3.51
Autres produits			24 808	7 463		17 345	232.40
Total des Produits d'exploitation (I)			29 565 788	28 315 589		1 250 199	4.42
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			21 126 463	19 961 986		1 164 477	5.83
Variation de stock (marchandises)			-23 891	-18 321		-5 570	-30.40
Achats de matières premières et autres approvisionnements			578 991	532 789		46 202	8.67
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-169	8 899		-9 068	-101.90
Autres achats et charges externes *			3 067 797	2 763 153		304 643	11.03
Impôts, taxes et versements assimilés			265 165	269 949		-4 785	-1.77
Salaires et traitements			2 603 652	2 584 328		19 324	0.75
Charges sociales			941 707	952 525		-10 818	-1.14
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			254 465	254 616		-152	-0.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 253	8 781		14 472	164.82
Dotations aux provisions							
Autres charges			159 054	27 418		131 637	480.12
Total des Charges d'exploitation (II)			28 996 486	27 346 123		1 650 363	6.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			569 303	969 467		-400 164	-41.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

428

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
QUIMPERLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		9		5	4	78.43
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5 976		9 019	-3 043	-33.74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 187	-1 187	-100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		5 985		10 210	-4 225	-41.38
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 378			2 378	
Intérêts et charges assimilées (4)		9 190		13 092	-3 902	-29.80
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		11 568		13 092	-1 524	-11.64
2. Résultat financier (V-VI)		-5 583		-2 882	-2 701	-93.73
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		563 720		966 585	-402 865	-41.68
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		102		102		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		53 284		1 365	51 919	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		125 713		94 620	31 094	32.86
Total VII		179 098		96 086	83 012	86.39
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		22 082		7 547	14 535	192.58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		59 876			59 876	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		104 982		577 736	-472 754	-81.83
Total VIII		186 940		585 284	-398 343	-68.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-7 842		-489 198	481 356	98.40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		53 753		102 969	-49 216	-47.80
Impôts sur les bénéfices (X)		85 354		176 299	-90 945	-51.59
Total des produits (I+III+V+VII)		29 750 872		28 421 886	1 328 986	4.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		29 334 101		28 223 767	1 110 334	3.93
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		416 771		198 119	218 652	110.36

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 621 8 683

PICAVET - LE BIZ
 COMMISSAIRES
 AUX
 COMPTES
 QUIMPERLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 250 723.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 29 374 618.04 Euros et dégageant un bénéfice de 416 770.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Redevance de marque :

Depuis le 1er janvier 2018, la société paie deux types de redevances de marques à la société « Etablissements Le Saint - Fruits et légumes ». La première redevance concerne une redevance relative à l'image Le Saint, l'utilisation d'un logo et l'exploitation du terme « Réseau Le Saint ». La seconde redevance concerne l'utilisation de marques relatives à des familles de produits.

Les montants sont présents dans les « autres charges » pour un total de 132 000 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, et du Plan Comptable Général 2017 (PCG 2017).

Le PCG 2017 correspond au règlement ANC n° 2017-01 du 05 mai 2017 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2017, publié au JO du 30 Décembre 2017), complété des règlements publiés depuis cette date.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Contrôle fiscal

Un contrôle fiscal a été diligenté au cours des exercices précédents. En désaccord avec l'Administration, nous sommes toujours en procédure.

A la suite d'un contrôle fiscal relatif aux exercices clos entre le 01/01/2012 et le 31/12/2012, un avis de mise en recouvrement a été reçu le 16/01/2017 suite à la notification de l'avis de la commission du 10 février 2016 pour un montant de 188 663 €. Cette somme a été décaissée le 20 février 2017.

A la suite d'un contrôle fiscal relatif aux exercices clos entre le 01/01/2013 et le 31/12/2015, un avis de recouvrement a été reçu le 17/07/2018 suite à la notification de l'avis de la commission du 30 octobre 2017 pour un montant de 469 401 €. Cette somme a été décaissée le 29 novembre 2018.

Ces montants font l'objet d'une contestation auprès de l'administration fiscale et par conséquent ont été provisionnés dans le compte 151100 "provision pour litiges" depuis le 31 décembre 2017.

Intégration fiscale :

La société a conclu le 24 décembre 2015 une convention d'intégration fiscale avec Fidège, principal actionnaire. Cette convention qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2016 a été signée dans le cadre de l'option prise par Fidège pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code général des impôts. Cette option a été conclue pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

La contribution de la société DEVAUD à la dette d'impôt est égale à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 119 098 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 119 098 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	119 098
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	119 098

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 657 994		20 940
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	774 024		7 629
Installations générales agencements aménagements divers	433 766		
Matériel de transport	1 965 039		504 813
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	97 082		22 382
TOTAL	3 269 911		534 824
Autres titres immobilisés	320		
Prêts, autres immobilisations financières	30		45
TOTAL	350		45
TOTAL GENERAL	4 928 254		555 809

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 678 934	1 678 934
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			781 653	781 653
Installations générales agencements aménagements divers			433 766	433 766
Matériel de transport		159 389	2 310 464	2 310 464
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 768	117 696	117 696
TOTAL		161 156	3 643 578	3 643 578
Autres titres immobilisés			320	320
Prêts, autres immobilisations financières			75	75
TOTAL			395	395
TOTAL GENERAL		161 156	5 322 907	5 322 907

La méthode d'évaluation des immobilisations est la suivante :

- Application du règlement CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06 :

La méthode retenue est la méthode prospective. La démarche a été organisée en collaboration avec les services internes de l'entreprise.

L'approche par composants, définis par le règlement CRC 2002-10 comme des dépenses de première catégorie, touche les immobilisations suivantes :

- les constructions des bâtiments, à savoir les halls de stockage, les zones d'expédition et les zones d'extension des bureaux.

Les installations spécialisées des chambres froides ne font pas l'objet de cette approche. Egalement, si l'écart constaté entre la dotation d'amortissement économique et la dotation d'amortissement selon la durée d'usage n'est pas significative, l'approche par composants n'est pas appliquée.

Les contrats de crédits baux et de locations financières ne sont pas concernés, dans les comptes sociaux, par cette réforme.

Les données d'utilisation des immobilisations ont été retenues par l'entreprise en fonction de la connaissance des données historiques, de l'état d'entretien des immobilisations et de la politique d'investissement de l'entreprise.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 821	3 079		6 899
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	559 996	40 744		600 740
Installations générales agencements aménagements divers	263 841	31 750		295 591
Matériel de transport	1 107 617	167 962	99 513	1 176 066
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 074	10 930	1 768	78 236
TOTAL	2 000 528	251 386	101 281	2 150 633
TOTAL GENERAL	2 004 348	254 465	101 281	2 157 532

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 079			1 706	520
Instal.techniques matériel outillage indus.	40 744			2 168	34 384
Instal.générales agenc.aménag.divers	31 750			8 154	15 168
Matériel de transport	167 962			89 643	73 148
Matériel de bureau informatique mobilier	10 930			3 312	2 494
TOTAL	251 386			103 277	125 193
TOTAL GENERAL	254 465			104 982	125 713

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	638 549	104 982	125 713		617 819
TOTAL	638 549	104 982	125 713		617 819

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	656 804				656 804
TOTAL	656 804				656 804

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	26 174	23 253	21 909		27 519
Autres provisions pour dépréciation	2 028	2 378			4 406
TOTAL	28 203	25 631	21 909		31 926
TOTAL GENERAL	1 323 556	130 614	147 622		1 306 548

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		23 253	21 909		
financières		2 378			
exceptionnelles		104 982	125 713		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	75		75
Clients douteux ou litigieux	29 062	- 0	29 062
Autres créances clients	2 349 856	2 349 856	
Personnel et comptes rattachés	2 100	2 100	
Impôts sur les bénéfices	658 064		658 064
Taxe sur la valeur ajoutée	243 890	243 890	
Divers état et autres collectivités publiques	60 843	60 843	
Groupe et associés	404 160	404 160	
Débiteurs divers	78 543	78 543	
Charges constatées d'avance	1 758	1 758	
TOTAL	3 828 351	3 141 150	687 201

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	254 775	254 775		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	818 120	255 524	516 493	46 103
Fournisseurs et comptes rattachés	2 107 732	2 107 732		
Personnel et comptes rattachés	428 984	428 984		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	251 050	251 050		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 254	8 254		
Autres impôts taxes et assimilés	107 244	107 244		
Autres dettes	6 314	6 314		
TOTAL	3 982 473	3 419 877	516 493	46 103
Emprunts souscrits en cours d'exercice	440 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	244 202			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	500.0000	1 400			1 400

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds DEVAUD de base	284 851			284 851	
Fonds JARDINS DE L'OUEST	780 000			780 000	
Fonds Fontenay			15 036	15 036	
Mali fusion DEVAUD FONTENAY			182 108	182 108	
Mali fusion DEVAUD LA ROCHE			6 568	6 568	
Fonds FL85/CALATAYUD			124 820	124 820	
Fonds DORIE & FILS	260 000			260 000	
Total	1 324 851		328 532	1 653 383	

En application des dispositions du règlement de l'ANC n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ces fonds de commerce puisque la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	25 551	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	UsageUtilisation 3-20ans/8-25 ans
Installations techniques	Linéaire	2-8 ans/8-15 ans
Matériel et outillages	Linéaire	3-5 ans/ 3-7 ans
Matériel de transport	Linéaire	2-5 ans/3-10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3-5 ans/5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans / 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières consommables sont évaluées selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Quant aux marchandises, elles ont été évaluées au coût d'acquisition de chaque lot selon la méthode du premier entré, premier sorti (méthode FIFO).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 435
Autres créances	135 451
Total	152 885

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	580
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 607
Dettes fiscales et sociales	467 909
Total	653 096

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 758
Total	1 758

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	54 054		
Autres créances		404 160	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	484 683	81 488	

Subventions d'équipement

La société DEVAUD a affecté une quote part de subvention au compte de résultat d'un montant de 2 035 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de produits résiduels	354
Prestations de services	27 045
Ventes de marchandises	29 308 233
Produits des activités annexes	38 986
Total	29 374 618

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes FRANCE	29 374 618
Total	29 374 618

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Agents de maîtrise et techniciens	14
Employés	35
Ouvriers	26
Total	88

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	11 568	5 985
Dont entreprises liées		5 621

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 080 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 080 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	818 120
Total	818 120

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 12/05/2009 SOCIETE GENERALE
Montant initial de cette garantie : 400 000
Montant restant dû en capital : 26 540
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/06/2019
Nature de la sûreté réelle : Nantissement fonds de commerce

Emprunt du : 07/04/2015 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 122 200
Montant restant dû en capital : 33 427
Date de fin d'échéance de la garantie : 06/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 10/04/2015 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 122 200
Montant restant dû en capital : 33 427
Date de fin d'échéance de la garantie : 09/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 10/04/2015 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 122 200
Montant restant dû en capital : 33 427
Date de fin d'échéance de la garantie : 09/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 04/05/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 128 400
Montant restant dû en capital : 88 563
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/05/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 04/05/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 128 400
Montant restant dû en capital : 88 563

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Date de fin d'échéance de la garantie : 03/05/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 03/04/2017 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 66 550
Montant restant dû en capital : 44 878
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/04/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 03/04/2017 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 66 550
Montant restant dû en capital : 44 878
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/04/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 01/06/18 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 76 300
Montant restant dû en capital : 67 623
Date de fin d'échéance de la garantie : 24/05/2023
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 24/09/18 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 71 800
Montant restant dû en capital : 68 307
Date de fin d'échéance de la garantie : 24/09/2023
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 17/12/18 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 146 200
Montant restant dû en capital : 144 244
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/11/2024
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 17/12/18 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 146 200
Montant restant dû en capital : 144 244
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/11/2024
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		302 357
Autres engagements donnés :		14 674
Locations longue durée - 1 an	6 868	
Locations longue durée 1 à 5 ans	7 806	
Total (1)		317 031

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Avals cautions accordés	26 541
Total	26 541

Détail des cautions données

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	4 233
60 à 64 ans	1 à 5 ans	13 903
55 à 59 ans	6 à 10 ans	75 145
45 à 54 ans	11 à 20 ans	115 424
35 à 44 ans	21 à 30 ans	80 691
moins de 35 ans	plus de 30 ans	12 961
Engagement total		302 357

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge légal de 60-67 ans
- taux d'augmentation annuelle des salaires : 1 %
- turn over faible
- taux moyen des charges sociales : 42 %
- taux d'actualisation retenu : 1.57 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite			302 357
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	140 593
- participation des salariés	53 753
Autres :	
- Contribution Sociale de solidarité	16 590
Total des allègements	210 936

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FIDEGE	SARL	300 000	160 rue Roberto Cabanas 29490 GUIPAVAS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Rentrées sur créances amorties	102	771400
- Cession mobilière	51 248	775200
- Quote part subvention	2 035	777000
- Reprise amortissement dérogatoire	125 713	687250
Total	179 098	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	14	671200
- Pénalités amendes déductibles	3 046	671250
- Indemnités licenciement	19 022	671410
- VNC Immobilisations corporelles	59 876	675200
- Dotation amortissements dérogatoires	104 982	687250
Total	186 940	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Indemnités prévoyance	18 274
Remboursements de formation	11 252
Remboursements frais divers	27 324
Remboursements assurance	2 077
Dons en nature	27 951
Dégrèvement TIPP	51 960
Avantages en nature	2 910
Total	141 748

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Quantité	Désignation	Montant
960	NATIXIS	3 954
	Total	3 954

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Participation des salariés

Nature	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices	53 753